# AVIS AU PUBLIC

## COMMUNE DE LE CAIRE

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'arrêté n°01 2019 de Monsieur le Maire de Le Caire, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 33 jours du **01 AVRIL au 03 MAI 2019 inclus,** Monsieur Joseph NESCI assumera les fonctions de Commissaire-enquêteur.

Pendant le délai susvisé:

- Un dossier sera déposé à la mairie de Le Caire aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à: Monsieur le Commissaire-enquêteur - Mairie de Le Caire Le village 04250 Le Caire, lequel les annexera au registre,

- Une permanence sera assurée par le Commissaire-enquêteur à la mairie de Le Caire de 14 h à 17 h les jours suivants :

  - VENDREDI 05 AVRIL 2019
  - VENDREDI 26 AVRIL2019

Afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire,
Jean-Michel MAGNAN.